

LE CAREME



A semaine dernière, une note officielle, parue dans notre journal, annonçait que des adoucissements étaient apportés, pour cette année, aux règles ordinaires du carême.

En prenant cette mesure, l'autorité ecclésiastique a voulu se conformer à l'esprit de l'Eglise qui ne demande à ses enfants rien qui soit au-dessus de leurs forces.

La misère est bien grande et presque générale, les tempéraments sont affaiblis par des maux nombreux et variés. C'est à la vue de ces obstacles qui s'opposent aux pratiques de la mortification matérielle, que l'on a cru devoir apporter quelques adoucissements à l'observation de la loi de l'abstinence.

Mais il ne faudrait pas l'oublier, personne n'est exempté pour cela des œuvres de pénitence et de prières.

Quiconque ne peut jeûner des aliments grossiers qui nourrissent le corps, reste néanmoins soumis au jeûne de la volonté et du cœur.

Jeûnons donc, surtout pendant ce carême mitigé, de toute volonté qui n'est pas la volonté de Dieu ; renonçons à ce qui flatte, à ce qui distrait, à ce qui discipe ; sachons sacrifier, de temps en temps, une satisfaction même légitime ; mais avant tout abstenons-nous des infidélités à la loi divine, et travaillons plus efficacement à vaincre nos convoitises, nos mauvaises habitudes.

A l'esprit de pénitence joignons l'esprit de prière : les pratiques de prières sont le complément des œuvres de mortification.

Le désir de l'Eglise, pendant cette sainte quarantaine, est que les fidèles assistent chaque jour, autant que le permettent leurs devoirs d'état, au saint sacrifice de la messe. Cet acte de religion serait une sorte de consécration faite à Dieu de toute la journée.

Et le soir ou l'après-midi, quand la cloche annonce que la parole sainte va descendre de la chaire chrétienne, que l'hymne d'adoration va retentir dans le sanctuaire, que les scènes douloureuses de la passion divine vont être évoquées, que Jésus-Christ va être exposé sur l'autel et béni ensuite ses enfants fidèles, il serait beau aux yeux des hommes, et agréable aux yeux de Dieu, de voir une assistance nombreuse rassemblée dans les églises et les chapelles.